



MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

La demande doit être déposée en Mairie, à l'attention du service « FINANCES » ou par mail à finances@ville-surylecomtal.fr au plus tard le 22 Janvier 2021

ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

N° SIREN :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Ces données peuvent être communiquées au public : OUI NON

COMPOSITION DU BUREAU

Président(e) :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Vos données peuvent être communiquées au public : OUI NON

Secrétaire :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Trésorier(e) :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Date de déclaration en Sous-Préfecture :

PROJET GLOBAL POUR L'ANNÉE EN COURS

.....

.....

.....

.....

NOMBRE D'ADHÉRENTS TOTAL

1- Adultes :

2- Enfants (- 18 ans au 31/12/année N) :

Atteste sur l'honneur l'exactitude des données et reste passible de sanctions en cas de fausse déclaration

MONTANT DES COTISATIONS

1- Adultes :

2- Enfants (- 18 ans au 31/12/année N) :

NOMBRE DE SALARIÉS

1- Permanents :

2- Vacataires :

JOURS et HEURES D'OUVERTURE

.....
.....
.....

EN CONTREPARTIE

La commune compte sur votre présence et/ou participation lorsque celle-ci organise des manifestations et/ou commémorations.

DOCUMENTS À JOINDRE IMPERATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

- * Relevé d'Identité Bancaire ou Postal récent
- * Rapport moral de la dernière Assemblée Générale
- * Rapport financier (bilan actif/passif et compte de résultat) de la dernière Assemblée Générale

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Date :

Signature



CONSENTEMENT

ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

J'accepte le traitement de mes données personnelles

En cochant cette case, j'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer du courrier ou mail, dans le cadre de l'activité associative qui en découle.

Je refuse le traitement de mes données personnelles

La Mairie de Sury-le-Comtal est soucieuse du respect de vos droits et s'est dotée d'un délégué à la protection des données, enregistré comme tel auprès de la CNIL et joignable à dpd@ville-surylecomtal.fr

Quels sont vos droits ?

Conformément notamment à la Règlementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du Traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Date :

Signature